

Repérage d'unités terminologiques dans le contexte de l'enseignement de la traduction spécialisée

Geneviève Mareschal

Volume 34, numéro 3, septembre 1989

1. Actes du Colloque Les terminologies spécialisées : Approches quantitative et logico-sémantique et 2. Actes du Colloque Terminologie et Industries de la langue

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003569ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003569ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mareschal, G. (1989). Repérage d'unités terminologiques dans le contexte de l'enseignement de la traduction spécialisée. *Meta*, 34(3), 377–380.
<https://doi.org/10.7202/003569ar>

REPÉRAGE D'UNITÉS TERMINOLOGIQUES DANS LE CONTEXTE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADUCTION SPÉCIALISÉE

GENEVIÈVE MARESCHAL

Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario, Canada

L'enseignement de la traduction spécialisée — c'est-à-dire portant sur un domaine précis et défini de l'activité humaine — comporte, outre l'acquisition des connaissances de base dans le domaine, un important *volet terminologique* qui a pour but de familiariser l'étudiant non seulement avec le vocabulaire propre au domaine traité, mais aussi avec les expressions et les tours particuliers à la langue de spécialité en cause. Cet apprentissage se situe donc à la fois au *niveau notionnel*, puisque l'identification des termes passe par l'identification des notions et des réalités propres au domaine, et au *niveau fonctionnel*, puisque la phraséologie constitue une composante essentielle du discours spécialisé.

Quand on connaît les contraintes de temps auxquelles ont à faire face enseignants et élèves dans le processus d'apprentissage, on peut tout au plus espérer donner à l'étudiant une initiation véritablement élémentaire à la langue de spécialité. On ne sera donc pas surpris de constater que la mise à l'épreuve des connaissances acquises par l'étudiant dans un domaine de spécialité révèle souvent de sérieuses lacunes sur le plan terminologique, tant au niveau notionnel que fonctionnel. Les lacunes observées — que nous pouvons certainement attribuer, pour une grande part, à la connaissance très limitée du domaine — semblent toutefois être également largement attribuables à la difficulté qu'éprouve l'étudiant, et souvent aussi le traducteur débutant, à repérer les unités terminologiques pertinentes, y compris phraséologiques, et à identifier les notions propres au domaine. Les facteurs — autres que la connaissance insuffisante du domaine — qui nous semblent pouvoir expliquer cette faiblesse au niveau du repérage terminologique sont de deux ordres : *didactique*, d'une part, c'est-à-dire lié aux méthodes d'apprentissage, et *linguistique*, d'autre part, c'est-à-dire lié à la langue de spécialité elle-même.

FACTEURS DIDACTIQUES

L'apprentissage d'un domaine de spécialité et de la langue de spécialité appropriée exige du temps. Or, le temps dont dispose un professeur pour inculquer les rudiments de la spécialité est généralement insuffisant. Le *vaste* dépouillement de textes qui constitue une des opérations indispensables à une juste identification des notions et à un repérage précis des termes dans un domaine donné se résume souvent à l'analyse terminologique plus ou moins approfondie de quelques petits textes (au plus 2 000 mots au total) et à la lecture d'un ouvrage de base dans le domaine, et ce, généralement exclusivement dans la langue d'arrivée.

La situation d'apprentissage que je viens de décrire — et qui ne me paraît pas trahir la réalité des choses — a pour résultats : 1) que l'étudiant ne sera mis en présence que d'une partie très limitée de la terminologie propre au domaine ; et 2) qu'il ne pourra pas compter sur les critères de fréquence (répétitivité des termes, occurrences multiples) et de

représentativité (répartition des termes dans des sources différentes) pour l'aider à isoler les notions et les termes de la spécialité.

FACTEURS LINGUISTIQUES

À côté de ces facteurs d'ordre didactique, des facteurs linguistiques interviennent dans les problèmes posés par le repérage des termes. Nous en avons identifié quatre que nous tenterons de définir ici et d'illustrer par des exemples puisés dans la langue de l'informatique et dans celle, plus limitée, des prises de contrôle de sociétés.

Le premier facteur qui semble poser des problèmes de repérage à l'étudiant résulte du *chevauchement existant entre la langue générale et la langue de spécialité*. Comme il a été amplement démontré, les langues de spécialité font couramment appel à la langue courante pour dénommer certaines réalités qui leur sont propres, et le passage d'un mot de la langue courante au statut de terme dans la langue de spécialité est chose fréquente. Le *vocabulaire général d'orientation scientifique*¹ diffusé par le CREDIF offre un bon exemple de cette interaction lexicologique fondamentale. Il reste cependant que ce vocabulaire général, fort simple d'apparence, est souvent laissé pour compte sur le plan du repérage terminologique. Il semble bien en effet, que la *visibilité terminologique* des unités empruntées à la langue courante ne soit pas suffisante.

Ainsi, dans le vocabulaire spécialisé des prises de contrôle de sociétés, l'unité lexicale *annonce*, empruntée à la langue courante, revêt une valeur terminologique bien précise, puisqu'elle renvoie à l'action, pour une société, d'annoncer publiquement son intention d'acquiescer une autre entreprise. *Annonce* correspond à une étape bien précise de la procédure à suivre dans les prises de contrôle et a par conséquent acquis, dans le domaine en question, le statut de terme. On le retrouvera d'ailleurs fréquemment associé à des mots à valeur temporelle tels que le *jour de l'annonce*, la *date de l'annonce* ou tout simplement *la date d'annonce*.

Un autre exemple puisé dans le vocabulaire de l'informatique, nous est fourni par l'adjectif anglais *current*. Cet adjectif de la langue courante se retrouve fréquemment associé à des termes tels que *disk*, *file*, *screen* et acquiert, dans le domaine de l'informatique, un sens suffisamment précis pour qu'il y ait lieu de le considérer comme terminologique. Or, le caractère familier de *current* a pour effet que celui-ci n'est pas perçu comme spécialisé par les étudiants ni même par de nombreux rédacteurs de manuels informatiques, donnant ainsi lieu à des traductions telles que *disque courant*, *fichier courant*, *écran courant*, qui prouvent à l'évidence que le traducteur n'a pas identifié clairement la notion recouverte par le terme dans le domaine.

Le chevauchement entre la langue générale et la langue spécialisée vaut aussi pour le repérage des *collocations*, dont certains éléments sont parfois tellement courants que leur identification n'en est pas facilitée. *To enter text*, *to set tabs*, *to create a file* sont autant de collocations où le caractère très général du verbe n'incite pas naturellement au repérage de l'unité terminologique.

Cette constatation est également vraie dans des domaines moins techniques que l'information, où le rapprochement de deux mots de la langue semble parfois tellement naturel qu'il passe souvent inaperçu. Ainsi, dans le domaine des prises de contrôle, une société désireuse d'acquiescer une autre société *lance une offre publique sur les actions* de la société-cible qui, à son tour, peut *contrer* ou *combattre l'offre*. Ces emprunts à la langue générale, souvent très imagés d'ailleurs, doivent être repérés par le traducteur, le terminologue ou le rédacteur, si l'on veut garder le caractère propre de la langue de spécialité.

Un deuxième facteur provient de la *concurrence ambiguë existant entre les formes complètes et les formes réduites*. La tendance à l'économie qui se manifeste dans

le discours spécialisé par la réduction morphologique d'unités terminologiques complexes a souvent pour effet d'engendrer une certaine confusion quant à l'identité notionnelle des formes réduites et des formes complètes correspondantes. Il en résulte des difficultés et des erreurs de repérage, qui aboutissent entre autres à l'identification de deux notions, là où il n'y en a qu'une seule. Ainsi, en informatique, nous avons relevé dans un même manuel d'utilisateur, à côté de la forme complète *automatic text formatting feature*, quatre formes réduites pour désigner la fonction de mise en page automatique d'un logiciel de traitement de texte, à savoir *automatic text formatting*, *text formatting feature*, *automatic formatting* et *text formatting*. La forme complète et les quatre formes réduites, obtenues par troncation à gauche ou à droite d'un ou de plusieurs éléments constitutifs de l'unité complète, étaient employées indifféremment l'une pour l'autre. Pareille «synonymie» exige de la part de l'utilisateur de solides bases dans le domaine pour pouvoir reconnaître l'identité notionnelle sous-jacente à ces formes différentes. Sur le plan traductionnel, l'étudiant — et souvent le traducteur — aura par conséquent tendance à reproduire et à perpétuer la même ambiguïté synonymique sans chercher à savoir s'il a affaire à une seule ou à plusieurs notions. Bien qu'utile sur le plan de la maniabilité, l'économie représentée par les formes réduites nuit plus souvent qu'autrement à l'identification exacte de la notion en cause, identification que la connaissance insuffisante du domaine rend encore plus ardue.

La concurrence entre formes complètes et formes réduites conduit presque automatiquement au troisième facteur, qui met en cause *l'existence de termes synonymiques*. Quiconque a interrogé des banques de termes a pu constater que le phénomène synonymique constitue une composante à part entière des langues de spécialité.

Ainsi, la coexistence en informatique des termes *control line*, *command line* et *prompt line* pour désigner la partie d'un écran d'ordinateur où l'utilisateur peut entrer des commandes pose nécessairement la question de savoir si les trois termes renvoient ou non à une seule et même notion et sont donc ou non synonymes. Dans le même domaine, il faudra se demander si *arrow key*, *cursor key*, *cursor movement key* et *cursor control key* désignent effectivement la même touche d'un clavier d'ordinateur ou s'il s'agit de touches différentes.

Par ailleurs, dans le domaine des prises de contrôle, les unités terminologiques *prise de contrôle hostile*, *prise de contrôle sauvage* et *prise de contrôle inamicale* renvoient-elles à la même notion ou à des types différents de *prise de contrôle*? Et la prise de contrôle, que l'on retrouve dans les ouvrages français, est-elle synonyme de la *mainmise* que l'on retrouve dans les textes publiés au Québec? Quant aux termes *tender offer* et *takeover bid*, constituent-ils réellement les variantes synonymiques américaine et britannique de la même notion?

Comment savoir avec certitude, surtout au niveau de l'apprentissage, si les deux ou plusieurs termes différents relevés dans un même texte, sous la plume d'un même auteur, sont vraiment synonymes ou s'ils renvoient à des notions distinctes. Le manque d'uniformité de la part du rédacteur entraîne presque inévitablement le même manque d'uniformité chez le traducteur, et partant, la même ambiguïté terminologique.

Enfin, le dernier facteur de difficulté, et non le moindre, réside dans la *polysémie des termes*. Même si les problèmes posés par la polysémie des termes dans les domaines de spécialité sont de loin moins complexes que ceux posés par les mots de la langue courante, l'identification exacte et précise d'une notion se voit parfois obscurcie et entravée par la forte charge sémantique d'un terme donné.

Toutefois, dans le domaine informatique, le terme *display* correspond à pas moins de quatre réalités différentes: 1) la présentation ou l'affichage de données à l'écran; 2) l'écran lui-même; 3) le contenu de l'écran, aussi appelé page-écran; et parfois 4) le menu

des commandes. De même *blank diskette* peut signifier une disquette *vierge* si elle est neuve ou une disquette *vide* si elle est formatée, et les contextes n'aident pas toujours à faire la différence.

La distinction des différents sens d'un terme, sens souvent très proches à l'intérieur d'un même domaine, et leur identification exacte et précise resteront toujours un des grands problèmes auxquels le traducteur aura à faire face.

Les quelques réflexions que je viens de livrer ici sur les difficultés posées par le repérage des unités terminologiques confirment l'importance qu'il y a de combiner l'enseignement de la traduction spécialisée avec, d'une autre part, l'apprentissage notionnel et fonctionnel d'une langue de spécialité et, d'autre part, l'acquisition des techniques reconnues de dépouillement terminologique et leur mise en pratique sur un vaste échantillon de textes représentatifs de la spécialité.

(1) CREDIF (1972): *Vocabulaire général d'orientation scientifique (V.G.O.S.)*, enquête dirigée par A. Phal, Paris, Didier.